L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 11 DECEMBRE 1889.

THEATRE DE L'OPERA.

ROBERT LE DIABLE.

Hier la reprise, l'exécution de Carmen—c'est de la première représentation que nous parlons—a été de celles que le public se rappelle et dont la critique prend plaisir à s'occuper. Le succès en a été retentissant, complet, et nous avons vu presque l'écrire, admis même par les [illegible], ces grenouilles à forme humaine qui coassent et jubilent à annoncer la pluie, n'y en eut-il aucune apparence.

A la suite de cette réussite, aussi légitime qu'elle a été accentuée, la soirée d'hier aurait certainement réalisé pour la direction une recette infiniment plus [illegible], si notre ville n'était pas en deuil d'un des plus purs, des plus grands citoyens du siècle ; si nous n'étions pas au jour de cérémonies funèbres absorbant une population entière, et dont la pensée domine tous ceux qui honorent le civisme, qui s'inclinent devant le sacrifice.

Du reste, il est presqu'heureux, disons-nous, que l'assistance n'ait pas été hier ce qu'elle eût été indubitablement en d'autres circonstances. Un enrouement, nous pourrions dire une extinction de voix paralysait absolument les moyens de M. Fürst. Pas un son, les intentions à peine indiquées, et une lutte constante, mais inutile entre l'artiste et l'affection dont il était atteint.

Pour lui et pour l'auditoire c'était une conférence réelle, aussi l'annonce faite trop tardivement n'a-t-elle surpris personne.

A la troupe chanteurs et acteurs sont comme solidaires les uns des autres ; il se produit là, inévitablement croyons-le, une contagion du mal comme du bien ; l'impuissance de celui-là réagit fatalement sur celui-ci, sur tout l'ensemble.

Tel est le fait qui vient de se produire, et qui connaît le théâtre, n'en accuser a personne. De fort bonnes choses, sans doute, au milieu de ce désarroi, mais enfin une représentation forcément insuffisante.

Nous la passons donc sous silence, en réitérant à nos lecteurs que l'œuvre de Bizet est supérieurement montée à l'Opéra, et que, toutes choses revenant à leur état normal, Carmen leur vaudra de tout aimables soirées.

Demain, reprise de *Robert le Diable*, où l'on entendra M. Armand Mary, *Robert*; M. Saint Jean, *Bertram*; *Alice*, Mme D'Argy ; *Isabelle*, Mlle Rémy.

Le *Pas de la Séduction*, un triomphe pour la danseuse et pour le violoncelle, sera dansé par Mlle Lelia Rossi.

C'est là tout un poème : un admirable cadre pour mettre en lumière le double talent de ballerine et de mime.

A l'étude, *Le Roi d'Ys*.

—Trois nouvelles écrites par Mme S. de la Houssaye paraîtront, probablement au cours de ce mois, dans la *Poupée Modèle* et dans le *Journal des Demoiselles*, deux publications parisiennes dont la circulation est considérable. Nous y appelons l'attention de ceux qui reçoivent ces charmantes revues et peut-être ce fait lui-même vaudra-t-il à celles-ci de nouveaux abonnés à la Nouvelle-Orléans.

Académie de Musique.

Le succès de M. Frederick Warde fait mieux que de se soutenir, il grandit dans *Paillasse* (*The Mountebank*). Nous croyons être l'écho de tous ceux qui l'y ont vu, en disant que ce rôle de Belphégor lui fait honneur. Il l'a étudié avec soin, sincérité, avec amour dirons-nous ; et, son intelligence scénique aidant, il en a fait une composition digne de l'idéal qu'en a conçu l'auteur, d'Ennery.

L'artiste a aussi la bonne fortune d'être bien entouré, habilement secondé il en résulte un complet effet produit. *The Mountebank* sera redonné ce soir. Demain, *Damon et Pythias*.

Théâtre St-Charles.

May Blossom est une pièce bien connue des fidèles du théâtre. Elle offre par elle-même de l'intérêt et cet intérêt s'accentue plus encore grâce au jeu de Mlle Lillian Brainard, l'interprète du gracieux rôle de *May*.

Ce soir, quatrième représentation.

Dimanche, 15 décembre, début de la troupe Elliot et de Jolly Voyagers and Grand Vaudeville.

Grand Opera House.

Ce soir, Mlle Nellie McEnery reparaîtra dans son remarquable rôle de la comédie : *For sweet Charity's sake*. Elle le tient avec finesse et elle a, pour lui donner la réplique, des acteurs, dont plusieurs sont comme elle habitués au succès.

Aussi le meilleur accueil est-il toujours fait à l'ouvrage que l'on annonce également pour demain en matinée.

On reprendra, dimanche prochain, *Little lord Fauntleroy*.

Orphéon Français.

C'est à mercredi prochain 18 décembre qu'est fixé le concert vocal et instrumental de l'Orphéon Français. M. Geo. O'Connell, le directeur musical réélu, ne négligera rien pour que sa rentrée soit signalée par un programme bien composé et une bonne exécution.

Ce concert, qui aura lieu à la Salle Grunewald, sera suivi d'un bal. C'est là une bonne habitude à laquelle tient l'Orphéon.

Prix du billet $1.

Music-Théâtre.

La vogue est là et elle se continuera tant que les programmes seront variés, intéressants, et qu'on pourra se donner pareil plaisir pour la somme insignifiante de 10 cents.

LES ENTRÉES À L'HÔTEL DES INVALIDES, PARIS, DU 6 MAI AU 6 NOVEMBRE 1889.—Veut-on connaître le relevé des entrées à l'Hôtel des Invalides, les jours réservés au public, depuis le 6 mai jusqu'au 6 novembre 1889 inclus ? On pourra, par ce seul exemple, se rendre compte du mouvement extraordinaire que l'Exposition a provoqué dans Paris :

	Jours.	Entrées.	Moyenne journée.
Mai	[illegible]	[illegible]	4,500
Juin	[illegible]	[illegible]	12,302
Juillet	[illegible]	[illegible]	24,450
Août	[illegible]	[illegible]	26,225
Septembre	[illegible]	[illegible]	25,394
Octobre	[illegible]	[illegible]	15,860
Novembre	5	[illegible]	10,000
Totaux	130	2,340,500	

Moyenne par jour : 17,994 entrées.

De mémoire d'invalide, jamais chose pareille ne s'était vue.

LE SAINT-SIÈGE ET L'ALLEMAGNE.—La *Pall Mall Gazette*, de Londres, dit avoir appris, d'une source bien informée, qu'il existe actuellement une froideur très sensible dans les rapports entre l'Allemagne et le Saint-Siège.

Les relations ne seraient pas encore formellement rompues, mais toutes communications directes entre le gouvernement allemand et le Vatican auraient cessé.

LES VINS DE BOURGOGNE.—En Bourgogne, les prix sont plus fermes ; la vendange de 1889 continue la série des bonnes récoltes dont la Bourgogne est favorisée depuis plusieurs années. Les vins nouveaux sont d'une grande qualité, leur couleur est superbe. La vente des vins de l'hospice de Beaune a été très animée, et les prix ont facilement monté ; la réunion était d'ailleurs fort nombreuse. Les cotes atteintes ont dépassé de beaucoup celles de 1888 et même celles de 1887. Le prix maximum le plus élevé a été de 1,920 fr. et le plus bas 960 fr.

—Vous savez que Machin vient de poser sa candidature opportuniste ?
—Quoi ! cet homme véreux, taré….
—Puis il a retourné sa veste….
—Parbleu ! pour en dissimuler les taches !

[illegible]

Nul Remède Universel

N'a encore été découvert ; mais, comme au moins les quatre cinquièmes des maladies humaines ont leur source dans l'impureté du Sang, une médecine qui restaure ce fluide à une condition saine arrive presque à être une cure universelle. La Salsepareille d'Ayer agit sur le sang dans toutes les périodes de sa formation, et est, par conséquent, adaptée à une plus grande variété de maladies qu'aucune autre médecine connue. Les

Furoncles et les Boutons

Qui résistent à un traitement ordinaire, cèdent à la Salsepareille d'Ayer après un essai comparativement court.

Mr. C. K. Murray, de Charlottesville, Va., écrit que durant des années il était affligé de furoncles qui lui causaient beaucoup de souffrances. Ceux-ci furent suivis de boutons rouges dont il avait plusieurs à la fois. "Il commença alors à prendre de la Salsepareille d'Ayer, et après en avoir pris trois flacons, les boutons disparurent, et depuis six ans il n'a pas eu même l'apparence du moindre petit bouton.

Cette insidieuse maladie, la Scrofule, est la cause fertile d'innombrables maux, la Consomption étant l'un de plusieurs également fatals. Les éruptions, les ulcères, le mal aux yeux, la faiblesse et l'épuisement des muscles, un appétit capricieux et autres maux semblables, sont presque des indications certaines d'une infection scrofuleuse dans le système. Beaucoup de figures, qui autrement seraient belles, sont défigurées par des boutons, des éruptions, de vilaines pustules, qui proviennent de sang impur, montrant le besoin de la Salsepareille d'Ayer pour remédier au mal.

Tous ceux qui souffrent des désordres du sang devraient essayer de la Salsepareille d'Ayer—éviter de se servir de toutes poudres, onguents, lotions, et spécialement de compositions bon marché et sans valeur, lesquelles, non seulement, manquent d'effectuer une guérison, mais plus fréquemment aggravent et confirment les maladies que des annonces mensongères promettaient de guérir.

Ayer's Sarsaparilla,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens. Prix $1; six flacons, $5.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 11 déc. 1889.—Indications pour la Louisiane : Temps beau, un peu plus frais vents d'est.

Température du 10 décembre 1889.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens.
No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	58	15
Midi	68	20
3 P. M.	72	22
6 P. M.	70	21

Mariage inscrit au Bureau de Santé.

G. W. Farley à Mlle Mary Brunet.

Cour Civile de District.—Succession A. Zaliano. Les héritiers sont mis en possession.

Vve Nich. Goetz contre Mme Henry Tracy, en partage.

Mme Elizabeth Sauter contre Mlle Emma Sauter. Ordre d'annulation de taxe.

La ville contre Geo. S Lehde. Jugement de la cour inférieure confirmé.

Mme Anna May contre son mari. Jugement par défaut.

Philippe D. L. Mayer est émancipé.

Philippe Thompson contre les assesseurs.—Réduction de $22,000 à $16,000.

Isaac Lacaze contre Marie Leroux.—Jugement par défaut.

John Riddge est émancipé.

Ellen Drislon contre Joe Aiken & Cie. Nouvelle audition refusée.

A. Spalding & Cie contre Hunter & Genslinger pour $133 57.

Cour Criminelle.—Section B.—W. Douglas, port d'armes cachées, $5 ou 5 jours.

Jefferson Davis.—Le nombre de visiteurs a considérablement augmenté hier à l'hôtel de ville et ce n'est point un spectacle sans intérêt de voir pendant quelque temps le défilé des visiteurs dont on n'entend que le pas cadencé et continu sur les dalles des corridors. Pas de conversations, chacun entre et sort en silence.

Parmi cette foule recueillie on pouvait remarquer beaucoup d'étrangers dont le nombre s'est considérablement accru hier soir, aussi peut-on s'attendre ce matin à un véritable encombrement de la mairie. Les portes en seront fermées au public à 11 heures et ouvertes de nouveau à 11 heures 30 pour le service funèbre. A midi, le cortège se formera et se mettra en marche.

Les décorations florales sont arrivées hier par charretées et la chapelle ardente en est maintenant encombrée. Il y a parmi elles des pièces remarquables comme dimension et comme exécution.

Tous les élèves des pensions de la ville, filles et garçons, ont été conduits hier à l'Hôtel de Ville par leurs maîtres.

Le stock exchange et les membres du barreau de la Nouvelle-Orléans ont adopté des résolutions.

Le commissaire Lèche a reçu l'ordre de faire laver les rues que doit parcourir le cortège. La pluie s'acquittera peut-être de ce soin.

Les aides du grand marshal choisis par le général John Glynn sont : l'Hon. John M. Avery, Col. E. W. Morrill, Maj. W. Schaumburg, Gén. A. S. Badger, Hon. Geo. H. Dunbar, Col. Price Williams, Maj. P. L. Bouny, Col. A. J. Renshaw, Col. David Zable, T. J. Salvant, Gén. L. Jastremski, Col. R. W. Gillespie, Col. W. S. Reese, Maj. Thos. E. Davis, Hon. I. N. Marks, Hon. E. T. Lèche, Col. Wm. M. Owen, Hon. E. L. Bower, G. V. Labarre, Capt. Samuel Alston.

Le Conseil s'est réuni à 7 heures 30 dans le salon du maire, et sur motion de M. Brittin la séance a été ajournée à demain.

L'affaire Etienne Deschamps.

On sait que cette affaire, de par la décision de la Cour Suprême, est renvoyée au tribunal de première instance—cour criminelle. Elle sera jugée de nouveau, probablement dans le courant de janvier prochain.

C'est le juge Alfred Roman qui présentera la défense, avec l'assistance de M. John G. McMahon.

Prisonnière.—Hier à 3 heures, Mme Maggie Reinhardt s'est constituée prisonnière au 7me precinct, tenant à la main un revolver dont elle a déclaré avoir tiré quatre coups sur Joseph Borey, âgé de 50 ans, qui l'avait insultée chez elle, encoignure Levée et Gén. Scott.

Le blessé a été atteint, mais peu dangereusement, au côté gauche de la poitrine. Un revolver vide est tombé de la poche du blessé quand il a été mis dans la voiture d'ambulance pour être amené à l'hôpital.

Compagnie de Pompiers d'Orléans, No 21.—Voici le résultat des élections qui ont eu lieu, hier, des officiers de la "Orleans Steam Fire Company," No 21, pour l'année 1890 :

Président—R. L. Brown.
Vice-président—F. Schehr.
Secrétaire aux minutes—F. P. Audiffred.
Secrétaire des finances—J. Sidney Vienne.
Trésorier—S. B. Gill.
Foreman—Jas McRacken.
1er Assistant—Aug. Bothe.
2d Assistant—Hy. Alcantara.
Délégués à l'Association Charitable des Pompiers—V. B. Gonzales, Jas McRacken et Vic Manberret.
Sous délégués à l'Association Charitable des Pompiers—Eug. Manberret, Jas. J. Kelly et Fred. Schehr.
Grand Marshal—A. Monteleone.
Pharmacien—Oscar Robin.

Ivresse.—Hier soir à 5 h., Pat McGrath, qui était ivre, a frappé sa femme à la tête avec un instrument contondant. Il a été immédiatement arrêté chez lui rue Tréoulière No 33.

Le feu.—Hier soir à 6 heures, le feu a été découvert dans un lot de coton au pied de la rue Saragosse. Trois balles ont été endommagées pour environ $12.

Paragraphes.—Hier soir, à 4 h., la machine à vapeur [illegible]

[illegible]

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Sénat.

Paris, 10 décembre.—Au Sénat, M. Lebreton a demandé si le gouvernement, avant de commencer à négocier de nouveaux traités de commerce, consultera les sociétés agricoles.

Le ministre Tirard a répondu qu'il consulterait les sociétés agricoles et les corps commerciaux.

M. Lareinty a déclaré que les Chambres de Commerce ont ruiné le pays. Il déplore l'idée de les renouveler.

Le ministre Tirard a dit que le gouvernement n'avait aucune intention de faire des traités commerciaux, et qu'en revisant le traité qui existe actuellement, il serait guidé strictement par les intérêts du pays.

Elections validées.

Paris, 10 décembre.—La Chambre des Députés a déclaré valides les élections de MM. Godfernville, Véryins, Goulicaut et Bourgeois.

Epidémie de grippe au Louvre.

Paris, 10 décembre.—On rapporte que l'épidémie qui sévit parmi les employés des magasins du Louvre est la grippe et non la fièvre, ainsi qu'on l'avait annoncé hier.

Epidémie de grippe à Paris.

Paris, 10 décembre.—La grippe se propage dans toute la ville.

Cent trente employés du bureau de télégraphe Central sont atteints de la maladie.

Une grande panique règne ici, parce qu'on croit que c'est l'avant coureur d'autres épidémies.

Un rapport médical officiel dit qu'il n'y a pas eu un seul cas grave parmi les employés des magasins du Louvre qui ont été atteints de la maladie.

Rente française.

Paris, 10 décembre—Le trois pour cent est coté à 88 francs 12 1/2 centimes.

Grève.

Berlin, 10 décembre—Les mineurs du district Saar se mettront en grève jeudi prochain. Toutes les tentatives de médiation ont échoué.

L'empereur d'Allemagne.

Berlin, 10 décembre.—L'empereur Guillaume est arrivé hier à Frankfort. Il a été accueilli avec enthousiasme par une foule considérable.

Navigation fermée.

Berlin, 10 décembre.—La navigation a été fermée pour la saison à Cronstadt.

L'empereur Guillaume.

Berlin, 10 décembre—L'empereur Guillaume a assisté à la représentation qui a eu lieu hier soir à Frankfort. L'auditoire s'est levé en masse quand il est entré dans la loge impériale, et l'a acclamé.

Sa Majesté a inspecté les troupes, puis est parti de Frankfort à 11 heures du soir.

Banque Impériale d'Allemagne.

Berlin, 10 décembre—L'état de la Banque Impériale d'Allemagne indique une diminution sur les espèces de 1,1900,000 marcs.

Choléra.

Alexandrie, 10 décembre—La nouvelle apparition du choléra à Bagdad a causé une panique, et le commerce est paralysé.

Une grande détresse règne en cette ville.

Mort du poète Anzengruber.

Vienne, 10 décembre—M. Anzengruber, poète et auteur dramatique, vient de mourir.

Rumeur.

Vienne, 10 décembre—Le bruit circule que l'empereur a signé un décret conférant à son frère l'archiduc Charles Louis le pouvoir impérial au cas où l'empereur se trouverait dans l'impossibilité de régner, pour une cause quelconque, ou s'il s'absentrait.

La grippe.

Stockholm, 10 décembre—Une épidémie de grippe sévit ici. Des milliers de personnes en sont atteintes.

Chambre des Députés grecque.

Athènes, 10 décembre. — La Chambre des Députés, par 76 voix contre 59, a rejeté la motion de M. Delyannis, demandant un vote de confiance relativement aux mesures financières du gouvernement.

Le bill qui pourvoit à un nouvel emprunt, afin de convertir les anciennes dettes, a subi ensuite sa première lecture à la Chambre.

Nouvelles de Zanzibar.

Zanzibar, 10 décembre.—Les Allemands sous le commandement du lieutenant Schmidt, ont attaqué lundi les Bushiris. Vingt de ceux-ci ont été tués et les autres se sont enfuis.

Pas de nouvelles aujourd'hui d'Emin Bey, ce qui signifie, croit-on, que tout marche bien.

Epidémie de grippe.

Londres, 10 décembre—Un médecin éminent rapporte que la grippe, qui a été générale à St Pétersbourg depuis quelques jours, a fait son apparition à Londres.

Spandau, 10 décembre — Une épidémie de grippe sévit avec violence ici. Il y a 100 cas dans la fabrique d'armes.

Le Morning Post.

Londres, 10 décembre. — Le *Morning Post* écrit : L'Angleterre, en sa qualité de souveraine de grandes possessions sur le continent américain, ne devrait pas fermer les yeux sur l'activité navale de l'Amérique. La présence de nouveaux navires de l'escadre des Etats-Unis dans les eaux européennes sera observée avec un grand intérêt.

Tremblement de terre.

Londres, 10 décembre.—Il y a eu hier une violente secousse de tremblement de terre.

Lord Torpichen.

Londres, 10 décembre. — Lord Torpichen a intenté une action en divorce contre sa femme. Il l'accuse d'adultère. Lady Torpichen a institué une contre-action.

Le Times et le comte d'Eu.

Londres, 10 décembre—Le correspondant du *Times* à Lisbonne a eu une conversation avec le comte d'Eu qui a distinctement déclaré que la famille impériale ne recourra jamais à une tentative de restauration par la force des armes.

Mort de M. McDonald.

Londres, 10 décembre—M. McDonald, administrateur du *London Times*, est mort.

Le nouveau vice-roi d'Irlande.

Londres, 10 décembre. — Le nouveau vice-roi d'Irlande, dont le départ a été annoncé à plusieurs reprises, partira positivement samedi prochain pour Dublin.

Le nouveau vice-roi est Lawrence Dundas, troisième lord de Zetland; il possède une très belle fortune et a été membre du Parlement.

Le Marquis de Salisbury.

Londres, 10 décembre—Le Marquis de Salisbury a présidé aujourd'hui une séance finale du comité du Cabinet. La question relative au bill agraire irlandais a été discutée.

L'ex-empereur Don Pedro et sa famille.

Lisbonne, 10 décembre—Don Pedro a visité aujourd'hui l'école polytechnique et a assisté à des lectures sur la chimie et la physique; il a examiné les classes et inspecté les expériences minéralogiques avec grand intérêt.

En conversant avec les adhérents brésiliens maintenant à Lisbonne, Don Pedro a dit qu'il ne croyait pas que le nouveau gouvernement contribuerait à la prospérité du pays.

Quoiqu'il ait été, lui-même, à des personnages marquants, [illegible]

[illegible]

Lisbonne, 10 décembre.—Le comte d'Eu et sa famille, après avoir rendu visite au duc de Montpensier à Madrid, rejoindront Don Pedro et sa femme à Pau. [illegible] pèlerinage à Lourdes. [illegible]

Le comte d'Eu visitera Séville le 15 décembre.

Don Pedro ira à Madrid le 22 de ce mois.

Le capitaine de l'Alagoas.—Le gouvernement portugais.

Lisbonne, 10 décembre—Le capitaine de l'*Alagoas*, conformément aux instructions reçues par le câble, a hissé le nouveau drapeau fédéral.

Alors le commandant militaire a informé le dit capitaine que, quoique le Portugal soit bien disposé envers la république brésilienne, il ne pouvait permettre dans le port la présence d'aucun drapeau qui ne soit pas reconnu par le gouvernement. Le capitaine a alors amené le drapeau. Il partira demain pour Rio Janeiro.

L'ex-empereur du Brésil.

Lisbonne, 10 décembre—Dom Pédro et sa famille ont fait une excursion au magnifique faubourg Cyntra.

Article à sensation.

Bruxelles, 10 décembre—Une grande sensation a été causée ici par un article publié dans le *Frankfort Zeitung*, disant que le roi Léopold doit être prudent s'il désire conserver son trône.

Le gouvernement Suisse et l'Archiduc Jean.

Berne, 10 décembre—La Suisse a refusé de naturaliser l'Archiduc Jean d'Autriche comme citoyen de la république.

Assemblée fédérale suisse.

Berne, 10 décembre—L'assemblée fédérale a élu Louis Ruchonnet, du canton de Vaud, président, et le Dr E. Welti, du canton d'Argau, vice-président de la république pour l'année 1890.

Le Pape Léon XIII.

Ottawa, 10 décembre—Le Pape Léon XIII a écrit une lettre à l'archevêque Duhamel, en réponse à l'Adresse des citoyens catholiques d'Ottawa, qui ont adopté des résolutions en mars dernier protestant contre l'usurpation du pouvoir temporel de la Papauté. Sa Sainteté exprime la satisfaction qu'il ressent de nombreuses expressions de sympathie qu'il a reçues de toutes les parties du monde.

Nouvelle démence.

Rio Janeiro, 10 décembre—La nouvelle que le Dr Barbosa, ministre des finances sous le gouvernement provisoire, a donné sa démission est démentie.

Projet de chemins de fer.

Ville de Mexico, 10 décembre, via Galveston—Le projet de communication par chemin de fer entre les Etats-Unis et les Amériques Centrale et du Sud est regardé sous un aspect favorable, et l'on croit que le gouvernement aidera à pareille entreprise.

Incendie.

Havane, 10 décembre—Un entrepôt à Cardenas, appartenant à M. Patico a été détruit aujourd'hui par un incendie. La perte est évaluée à $60,000.

WASHINGTON.

CONGRES

Sénat.

Washington, 10 décembre.—M. Morrill, du comité des finances, a fait un rapport adverse au bill qui pourvoit à l'organisation des banques nationales avec un capital moindre que $50,000. Le bill a été alors ajourné indéfiniment.

Les nominations suivantes ont été confirmées : Robert P. Porter, de New York, surintendant du recensement; Lewis A. Groff, du Nebraska, commissaire du bureau général des terres ; Wm. M. Stone, de l'Iowa, assistant commissaire du bureau général des terres ; Jas. M. Townsend, de l'Indiana, enregistreur du bureau général des terres.

Parmi les bills présentés et référés, est un bill de M. Chandler pour amender les lois ayant trait aux franchises électorales.

Comités sénatorial républicains.

Washington, 10 décembre—Les nouveaux sénateurs feront partie des comités suivants, d'après la décision du caucus : M. Chandler—Immigration (chairman) ; affaires navales ; maladies épidémiques ; déprédations indiennes.

M. Dixon, du Rhode Island — Les postes et routes postales, les patentes, les réclamations révolutionnaires.

M. Moody, de South Dakota—Déprédations indiennes (chairman); les mines, les pensions, l'immigration.

M. Squire, de Washington—Défenses des côtes, édifices et terres publics; immigration, pêcheries.

M. Pierce, de North Dakota—Territoires, pensions, recensement, service civil et retranchements.

M. Allen, de Washington,—Réclamations de terres publiques, suffrage des femmes, déprédations indiennes.

M. Pettigrew, de South Dakota—Chemins de fer, organisation des départements, Immigration.

M. Squire a présenté un bill pour l'érection d'édifices publics à Seattle, Tacoma et Spokane Falls, Washington ; le coût pour chaque édifice ne devra pas excéder $300,000.

Nominations.

Washington, D.C., 10 décembre.—MM. E. T. Becks, du Kansas et C. J. McCord, du Wisconsin, ont été nommés messagers à la poste de la Chambre; John S. Kellogg a été nommé greffier du comité des comptes.

M. Wm. E. Wharton.

Washington, D. C., 10 décembre—M. Wm. E. Wharton, sous-secrétaire d'Etat, qui était atteint depuis quelque temps d'une fièvre typhoïde à Boston, est bien maintenant. Il assumera demain ses fonctions.

Le département de la trésorerie.

Washington, D. C., 10 décembre—Le département de la Trésorerie a acheté aujourd'hui 217,000 onces d'argent pour l'Hôtel de la Monnaie de Philadelphie.

Mort de Mme Scott Lord

Washington, 10 décembre—Mme Scott Lord, sœur de Mme Harrison, est morte ce matin à 8 heures et demie.

Tempête.

Washington, D. C., 10 décembre—La tempête qui a éclaté hier matin à Montana, a pris une direction sud-est et a son centre ce matin dans l'Iowa.

Le général Wm H. Payne et Jefferson Davis.

Richmond, Vir., 10 décembre—Le général W. H. Payne, de Warren, en envoyant une contribution de $100 pour un monument à Jefferson Davis dit :

"Richmond où il a régné comme un roi, est le seul endroit où doive être inhumé notre roi."

C'était la ville choisie par toute la Confédération comme étant sa tête et son cœur et c'est le lieu où les plus grands héros doivent reposer en paix. Les hommes semblent oublier que Richmond a été le véritable théâtre où M. Davis a joué les plus belles parties de son rôle. Il semble un sacrilège de l'enterrer ailleurs. Que la Législature et le Conseil de Ville envoient des courriers à Mme Davis, la suppliant de nous donner le mort que nous honorons tant quand il vivait. Aucun chef vaincu ne reçut d'une si noble vie. Que tout le Sud s'incline devant son fils honoré, mais que la Virginie ait ses restes."

La Législature de la Virginie.

Richmond, Va., 10 décembre.—La Législature a adopté aujourd'hui une résolution conjointe, demandant à Mme Jefferson Davis de permettre que les restes de son mari soient inhumés d'une façon permanente en cette ville.

Hommages au grand mort.

Jackson, Miss., 10 décembre—A M. McDaniel, Nouvelle-Orléans, Louisiane :

Le colonel D. L. Porter, secrétaire du "*State Land Company*," télégraphie aujourd'hui même de New York que si le capital de cette compagnie est porté de cent mille piastres—comme on l'avait d'abord projeté—à $250,000 ou $500,000—il a la certitude que ce montant pourra être obtenu.

Les directeurs de la dite Compagnie n'ont rien résolu à cet égard aujourd'hui et se sont ajournés à demain. Dans cette séance ils discuteront aussi la question du monument qui doit être élevé à Jefferson Davis.

Un train spécial sur lequel se trouvent des fonctionnaires de l'Etat et des compagnies militaires, part ce soir de Jackson pour la Nouvelle-Orléans.

—La foule se presse ce soir à la Chambre des Représentants où a lieu un service funèbre en mémoire de l'ex-président des Etats-Confédérés.

Epidémie de diphtérie.

Marlborough, Mass., 10 décembre—Toutes les écoles en cette ville seront fermées demain et l'école principale samedi, à cause d'une épidémie de diphtérie qui règne en ville. Vingt cas ont déjà été rapportés.

Les funérailles de Jefferson Davis.

Memphis, 10 décembre—Le gouverneur Eagle, de l'Arkansas; M. Dunlap, auditeur d'Etat, le trésorier Wilburn et autres fonctionnaires de l'Etat, ont traversé cette ville aujourd'hui, en route pour la Nouvelle-Orléans, pour participer aux funérailles du regretté Jefferson Davis.

Leçon de calcul :
—Combien ces gâteaux, madame ?
—Je vous en donnerai six pour cinq sous, mon petit ami.
—Ah ! six pour cinq sous. Ça fait alors cinq pour quatre sous, quatre pour trois, trois pour deux, deux pour un et un pour rien.... Je m'en prends qu'un !.... Au revoir, madame !

CHEMINS DE FER

Heures d'arrivée et de départ.

[Horaires : Louisville and Nashville ; Illinois Central ; Texas and Pacific ; Queen and Crescent Route ; Louisville, New Orleans & Texas ; Southern Pacific Company, Morgan Line ; New Orleans and Gulf Railroad ; East Louisiana R. R., Abita Springs, Covington — chiffres en grande partie illisibles.]

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MERCREDI, 11 DECEMBRE 1889.

Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M
Atchafalaya—WARREN, à 5 P M
Rivière Rouge—VALLEY QUEEN, à 5 P M
Pointe Coupée—MARY E. COMEAUX, à 12 M
Bayou Lafourche—WHISPER, à 12 M
Bayou Lafourche—G. W. SENTELL, à 12 M
Plaquemine—JESSE K. BELL, à 12 M
Ouachita River—ST-JOHN, à 5 P M
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A M

JEUDI, 12 DECEMBRE 1889.

Cincinnati—U. P. SCHENCK, à 5 P M
Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, à 12 M
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 12 M
Bayou Lafourche—E J DICKEY, à 12 M
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 P M

Fleuve et rivières.

Memphis, 10 déc.—Le fleuve baisse. Temps couvert. Arrivés, Chouteau de St-Louis.

Cairo, 10 décembre—Le fleuve a 20 pieds 2 pouces et baisse. Temps couvert et doux. Arrivés, New Mary Houston de la Nlle-Orléans à 11 p m; Belle Memphis de Natchez à 2 a m; Sidney Dillon de St-Louis à 1 a m. Départs, New Mary Houston pour Cincinnati à minuit; Belle Memphis pour St-Louis.

Louisville, 10 décembre—La rivière baisse—[illegible] pieds [illegible] pouces dans le canal, [illegible] pieds 1 pouce aux chutes. Temps couvert et pluie légère.

Le soir—La rivière a 5 pieds 11 pouces aux chutes; 8 pieds 2 pouces dans le canal et baisse. Temps couvert avec pluie toute la soirée.

Evansville, 10 déc.—La rivière a 15 pieds 7 pouces et baisse. Temps couvert.

Le soir—La rivière a 15 pieds 2 pouces et baisse. Temps clair.

Cincinnati, 10 décembre—La rivière a 18 pieds [illegible] pouces et monte. Temps pluvieux, thermomètre 50.

Pittsburg, 10 déc.—La rivière a 9 pieds et monte. Temps couvert et doux.

Wheeling, 10 décembre—La rivière a 9 pieds 10 pouces et monte. Temps couvert et froid.

Les Passes.

Port Eads, 10 déc. 6 p m—Vent du sud-est. Arrivés, à 5.15 p m, steamship New Orleans, capitaine Crowell, de New-York, à 5.30 steamship anglais Jos Oteri Jr. capitaine Colicia, de Truxillo; à 5.40 barque anglaise Maritana, capitaine Stewart, de Cardiff via Vera Cruz ; à 10.30 steamship espagnol [illegible]; [illegible] de Liverpool via les ports cubains; à 6 a m, steamship anglais Elvaston, capitaine Steele, de Cardiff via Havane; à 7.30 hier soir, steamship City of Dallas, capitaine Gale, de Belize, Hond.

Départs, steamships Wandsworth pour Brême, Louisiana pour New York, Gallego pour Liverpool et Madan pour Plymouth.

Marchés.

Paris, 10 décembre.—Rentes 3 pour cent 88 francs 12 1/2c.

Londres, 10 déc., 4 p m.—Consols à la clôture 97 1/16 au comptant et 97 3/16 à terme.

Havane, 10 déc.—Or espagnol 236 1/2 à 240. Change [illegible]. Sucre calme.

Liverpool, 10 décembre—Coton—Calme et sans changement.

Ventes 10,000 balles, dont 1000 pour l'exportation et la spéculation et 8,900 balles coton américain.

New York, 10 déc.—Coton ferme. Middling Uplands 10 1/4c. Middling Orleans 10 1/2. Ventes 176 balles.

Futurs—stables à l'ouverture.

Livraisons de décembre 10.19, janvier 10.15, février 10.21, mars 10.28, avril 10.32, mai 10.38, juin 10.44, juillet 10.51, août 10.52, septembre 10.03.

New-York, 10 déc.—Coton ferme. Middling Uplands 10 1/4c. Middling Orleans 10 1/2. Ventes 236 balles.

Futurs—à peine stables à la clôture. Ventes 66,000 balles.

Livraisons décembre 10.14-15, janvier 10.19, février 10.18-19, mars 10.21-22, avril 10.27-28; mai 10.34-35; juin 10.40-41; juillet 10.46-47; août 10.50-51; septembre 10.07-08.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 10 DECEMBRE 1889.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship (ang) Salina, Powers, Londres via Norfolk, Va.

Steamship (ang) Asmara, Staples, Havane, via Key West, St-Petersbourg, et Punta Gorda.

Steamship El Monte, Quick, New York.

Barque (ang) Barcelona, Slaten, Barcelone.

Steamship (ang) Discoverer, Ball, Liverpool.

Steamship (esp) Gnome, Otis, Bocas del Toro.

Steamship (ang) Ribbleton, Patrick, Cork.

ARRIVES.

Steamship (ang) Jos. Oteri, Jr, Colotia, Truxillo, etc.

Steamship (ang) Maritana, Minor, Liverpool, via les ports cubains.

Steamship (ang) Mercedes, Stewart, Cardiff, via Vera Cruz.

Steamship (ang) Elvaston, Steele, Cardiff, Havane, sur lest.

Navire (ang) Fawn, Hopkins, New York.

Barque (ang) Undine, Canada, Barbades, sur lest.

Steamship New Orleans, Crowell, New-York.

Steamship City of Dallas, Gale, Puerto Cortez, via Livingston et Belize.

BATEAUX A VAPEUR.

Belle of the Coast, Aiken, Bayou Goula.
Assumption, Ward, Lockport.
G W Sentell, Marsh, Plaquemine.
[illegible]
U P Schenck, Carter, Cincinnati.
Whisper, Dodd, Bayou Plaq.
Jno Wilkes, Heard, Bayou des Allemands.
E Hanna, Menta, Sweeney, Camden.
Warren, Kennison, Washington.
St John, Delahoussaye, Monroe.
Towboat A. Lambert, Higby, Point Comfort, avec 1 barge.

EXPORTATIONS.

LONDRES, VIA NORFOLK, VIR—par steamship Salina—1697 sacs farine graine coton, 12,389 sacs tourteaux graine coton.

BARCELONE—par barque Barcelona—560 balles coton 21,500 douves.

LIVERPOOL,—par steamship Discoverer—4080 balles coton 25,043 [illegible] en grenier 1826 barres plomb 1600 [illegible] plomb en lingots.

CORK—par steamship Ribbleton—4080 sacs farine graine coton 3630 sacs tourteaux.

IMPORTATIONS.

TRUXILLO—par steamship Jos Oteri Jr—5000 régimes figues bananes 6000 cocos Jos Oteri.

PUERTO CORTEZ VIA LIVINGSTON ET BELIZE—par steamship City of Dallas—9000 cocos 5000 bananes 3000 régimes figues bananes Macheca Bro.

Arrivages de produits.

BAYOU GOULA—par steamer Belle of the Coast—[illegible] boucauts sucre 715 barils sucre 747 barils mélasse et fret assorti.

LOCKPORT—par steamer Assumption—341 boucauts sucre 494 barils sucre 793 barils mélasse 6 demi-barils mélasse et fret assorti.

PLAQUEMINE—par steamer G W Sentell—171 boucauts sucre 335 barils sucre 474 barils mélasse [illegible] sacs riz brut et fret assorti.

HAUT DU FLEUVE—par steamer Mabel Comeaux—349 boucauts sucre 233 barils sucre 374 barils mélasse 50 demi-barils mélasse et fret assorti.

CINCINNATI—par steamer U P Schenck—fret assorti.

BAYOU PLAQ.—par steamer Whisper—201 boucauts sucre 210 barils sucre 1010 barils mélasse 188 sacs riz brut 11 sacs coton en graine et fret assorti.

BAYOU DES ALLEMANDS—par steamer Jno Wilkes—48 boucauts sucre 147 barils mélasse et fret assorti.

CAMDEN—par steamer H Hanna, Bienko—1487 balles coton et fret assorti.

WASHINGTON—par steamer Warren 1132 balles coton 36 boucauts sucre 119 barils mélasse et fret assorti.

MONROE—par steamer St-John — 2107 balles coton 3581 sacs graine coton et fret assorti.

POINT COMFORT—par steamer A Lambert et barges—25,000 sacs graine coton et fret assorti.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—[illegible] boucauts sucre 66 barils sucre [illegible] sacs riz brut et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—[illegible]

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—[illegible]

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—[illegible]

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—[illegible]

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—[illegible]

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—[illegible] balles coton et fret assorti.

Par le Télégraphe.
New York, 10 décembre 1889.

A. A. Moulton et Co
Le steamship Hudson, capitaine H. E. Freeman, est arrivé cette après-midi.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

[Liste des navires partis de New-York, Philadelphie, Plymouth, Liverpool, Londres, Glasgow, Swansea, Shields, Table Bay, St-Vincent, Anvers, Havre, Montevideo, Gênes, Palerme, Rio de Janeiro — noms et dates en grande partie illisibles.]

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

[Liste des steamers, navires, barques, bricks et goélettes dans le port — noms, destinations et dates en grande partie illisibles.]

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

Transféré ses bureaux du No 116 rue Canal au

No 167 de la même rue,

PRES DAUPHINE,

A partir du 1er octobre 1889.

[illegible]

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans

[illegible]

Succession de John Lane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,059—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Catherine Lane, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
R. A. LUMINAIS, Greffier.

5déc—5 10 14

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Europe.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS :

73.......CHARTRES.......73

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Propriété à l'encoignure des rues Johnson et Laperouse.

Succession de Mary Bauer, épouse de Antoine Maurer.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau : Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 11 janvier 1890, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 9 décembre 1889—la propriété suivante, savoir :

Un terrain d'encoignure situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Lapeyrouse, Onzaga, Johnson et Galvez, mesurant 31 pieds de face rue Lapeyrouse sur 117 pieds 9 pouces de profondeur et faisant face à la rue Johnson. Ensemble, une maison couverte en ardoises, ayant plusieurs chambres, cuisine, citerne, lieux d'aisance et un grand hangar dans le fond du terrain.

Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—comptant

Acte de vente pardevant A. J. Villeré, notaire. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé.

10 déc—10,14,21,28—janv 4,11

Maison double rue des Français, No 191.

Succession de Mme P. O. Gaspard. No 26,887.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau : Bienville et Passage de la Bourse.—Le SAMEDI, 28 décembre 1889, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 juin 1889, les propriétés suivantes, savoir :

1° Un lot de terre dans l'îlet compris entre les rues Français, Champs Elysées, Moreau et Urquhart, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Français, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble, une maison double couverte en ardoises, ayant huit chambres, deux citernes, lieux d'aisance, cour briquetée, etc., etc.

2° Un terrain vide dans le carré d'îlet compris entre les rues Dorgenois, Rocheblave, Annette et St-Bernard, mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois sur 110 pieds de profondeur, lequel lot de terre est désigné par le No 2 de l'îlet No 26. Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant P. L. Poursky, notaire.

Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1889 en sus du prix d'acquisition.

Un dépôt de 20 pour cent comptant sera exigé.

24 nov—24,30—déc 7.14.21,28

PAR ROBINSON & UNDERWOOD

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Deuxième District.

Succession de Henry Joseph Hattier.

Cour Civile de District paroisse d'Orléans—No 28,241.

Au plus haut offrant.

Un site de valeur pour bâtir,

Ensemble avec une bâtisse en bois, solidement construite, connue par le No —, rue des Ursulines, entre Dorgenois et Broad.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD. W. C. Robinson, encanteur, bureau 164 rue Commune—SAMEDI, 4 janvier 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74, rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division C, en date du 27 novembre 1889, il sera vendu à l'encan—

1° Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, voies et dépendances qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 84x et désigné par le No 17 borné par les rues Ursulines, St-Philippe, Dorgenois et Broad et mesurant 31 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 147 pieds entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, voies et dépendances qui y appartiennent, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 347 et désignés par les Nos 15 et 16, bornés par les rues Ursulines, St Philippe, Dorgenois et Broad. Les dits lots mesurent chacun 31 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Ursulines, sur une profondeur de 147 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une grande bâtisse en bois à un étage solidement bâtie, couverte en ardoises, cave, écurie, etc. convenable pour un magasin quelconque, et avec une petite dépense peut être convertie en une résidence convenable, située dans une rue très large, bien pavée, avec une double ligne de chemin de fer, voisinage excellent.

Conditions—Comptant. Actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gerley, notaire. 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

30 nov—30—7 14 21 28 déc—4 jan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Joseph Hattier. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 28,241.

Au plus fort enchérisseur.

Trois vaches, un mulet, deux spring wagons et harnais simples, une charrette à lait, une charrette à immondices et harnais, 27 moules pour fromages à la crème, trois bidons pour lait, une balance plateforme de Fairbanks, pelles, fourche, une grande glacière, comptoirs, etc.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. Robinson, encanteur—Bureau 164 rue Commune—MERCREDI, 11 décembre 1889, à 11 heures du matin, sur les lieux, rue des Ursulines, entre Broad et Dorgenois, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C., en date du 27 novembre 1889, il sera vendu à l'encan :

Les articles ci-dessus décrits, conformément à l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

30 nov—30—déc 7 11

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE A ALGER

Le cottage en bois, No 5 rue Homer.

Le joli cottage en bois, No 37 rue Homer.

Un lot vacant adjacent.

Mme Lena Smith vs. Edward Barnes et als.

Vente pour un partage.

Conditions faciles. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau, No 12 rue Carondelet.—SAMEDI, 11 janvier 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près de la rue Gravier, en vertu de et conformément à un jugement et à un ordre de l'honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu et signé le 26ème jour de décembre 1889. Dossier No 29,391, dans l'affaire de Lena Smith vs. Edward Barnes et als., pour un partage, il sera vendu :

1° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Alger, le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 3, borné par les rues Homer, Jackson, Verret et Valette, désigné par le No 15, lequel mesure 30 pieds de face à la rue Homer, sur 100 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage en bois, connu comme le No 37 rue Homer, ayant 3 chambres, citerne, etc., et se loue $3 par mois.

2° Un lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville (Alger), dans l'îlet No 15, borné par la rue Homer, Newton, Madison et Jefferson, désigné comme une moitié du lot No 12 et mesure 30 pieds de face à la rue Homer, sur une profondeur de 120 pieds.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois connu comme le No 5 rue Homer, ayant 3 grandes chambres, cuisine, hangar, arbres fruitiers, fleurs, etc., en bon état et se louant environ $8 ou $10 par mois.

3° Un lot ou portion de terre, situé dans le même district et îlet que la dernière propriété décrite ci-dessus et contigu à celle-ci, étant l'autre moitié du lot No 12 et mesure 30 pieds de face à la rue Homer, sur une profondeur de 120 pieds; le tout entre lignes parallèles, mesure américaine, avec arbres fruitiers, etc., qui s'y trouvent.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance à un an avec 8 0/0 d'intérêt à partir du jour de la vente, et toutes les clauses de garantie usuelles les billets devant être divisés en coupons pour satisfaire les parties intéressées; 10 0/0 devant être payé sur les lieux. Les vendeurs paieront les taxes de 1889.

Actes de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

8 déc—8 15 22 29—5 11 jan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Troisième District.

Un Cottage en bois, Rue des Arts ;

Un joli Cottage en bois, Rue Villeré.

Succession de John P. Graf, décédé.

Conditions faciles.—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 12 rue Carondelet—SAMEDI, 4 janvier 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B", daté le 2 décembre 1889, Dossier No 28,179, pour compte de la succession de John P. Graf, il sera vendu à l'encan—

RUE DES ARTS.

1° Un morceau ou lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 645, borné par les rues des Arts, Music, Robertson et Claiborne, lequel mesure 30 pieds de face à la rue des Arts sur une profondeur de 124 pieds 3 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage en bois, ayant 4 chambres et une cuisine, 2 citernes, hangars, etc, valant $10 ou $12 par mois.

RUE VILLERE.

2° Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Port, Robertson et l'Avenue Lafayette, désigné par le No 2 et [illegible], et mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 100 pieds, le tout plus ou moins, en mesure américaine.

Les améliorations comprennent un cottage en bois, ayant 3 chambres et une cuisine, galerie, 2 citernes, etc., joli jardin devant, et valant $10 ou $12 par mois. Le tout conformément à des plans à l'endroit de la vente.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1, 2 et 3 ans avec 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente, et toutes les clauses de garantie usuelles et ordinaires, telles que lien du vendeur, frais d'avocat, assurance, etc. 10 0/0 payé comptant sur les lieux, l'acquéreur payera les taxes de 1889.

Actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.

4 déc—4 8 15 22 29—janv 4

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Gages ! Gages !

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau : 3 1/2 rue Carondelet.—LUNDI, 16 décembre 1889, et les jours suivants, à 11 heures A. M., il sera vendu chez Jos. Anglade, prêteur sur gages, coin Conti et Bourbon, tous les gages forfaits, comprenant diamants, montres en or et en argent, chaînes de toutes descriptions, fusils, revolvers, argenterie, plaqué et de fantaisie et nombre d'autres articles.

Conditions—Comptant. 11 déc—à date

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains de valeur dans le Troisième District,

Excellents pour y bâtir.

Succession de Anna Heitzmann, épouse de J. F. Fenner.

No 26,364—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR MACON, PAUL & DENIS, ALBERT PAUL, encanteur,—Bureaux No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 11 janvier 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St Charles, en vertu d'un arrêt de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 26 novembre 1889, il sera vendu à l'encan—

Vingt-un terrains dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Flood, Urquhart, Marais et Andry, mesurant comme suit :

Les terrains de 1 à 11 inclusivement, chacun 31 pieds 2 pouces de façade rue Flood, sur une profondeur de 130 pieds.

Les terrains de 12 à 15 inclusivement, mesurant, chacun, 32 pieds de façade rue Urquhart, sur une profondeur de 171 pieds 8 pouces et 4 lignes. Le terrain No 16 mesure 31 pieds 6 pouces de façade rue Urquhart, sur 171 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur.

Le terrain No 17 mesure 22 pieds 9 pouces et 5 lignes de façade rue des Marais, sur 171 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur. Les terrains Nos 18 à 21 inclusivement, mesurant, chacun, 32 pieds de façade rue des Marais, sur 171 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur ; le reste à un an de crédit en billets garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement final ; ainsi que toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Gustave Le Gardeur, jun., notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

7déc—7 14 21 28—4 11 jan

PAR E. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété commerciale de choix dans le Premier District, No 130 rue Sud Rampart, près du marché Poydras. Une moitié d'intérêt indivise dans le Washington Bath House, situé au Fort Espagnol.

Vente à l'encan avec des conditions faciles.

Dans l'affaire de la succession de John Barbé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.—No 27,364.

PAR E. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 28 décembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 18 novembre, 1889, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages lui appartenant ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sud Rampart, Basin, Perdido et Poydras, désigné par le No 26, sur un plan de J. Pilié, en date du 16 mai 1822 et mesure 25 pieds de face à la rue Sud Rampart sur 102 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, couverte en ardoises, désignée par le No 130 rue Sud Rampart, contenant 8 chambres, 2 cabinets et galerie en arrière, véranda en avant sur la banquette et dans la cour une bâtisse séparée à deux étages, contenant 4 chambres, citerne, lieux d'aisance double, hangar, etc. La partie inférieure de la bâtisse est subdivisée en deux magasins.

Cette propriété offre des attractions extraordinaires comme site de choix pour affaires, comme aussi un loyer sûr et rémunérateur.

Aussi, la moitié indivise de l'intérêt du Washington Bath House, situé au Fort Espagnol, dont les revenus pour cette année étaient de $120.

Pour la propriété foncière :

Conditions—un tiers ou plus comptant; balance à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de vente jusqu'à parfait paiement, garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte devant porter toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites pour en forcer le paiement. Les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée au détenteur des billets. L'acquéreur devant payer en outre du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1889. L'acte de vente pardevant Fred. Kirchner, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente, et pour la moitié indivise de la dite Washington Bath House, comptant sur les lieux.

Voir le plan à la Bourse.

24 nov—24 30—déc 7 14 21 28

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 504 rue du Canal.

TRENTE-CINQUIEME ETAT DE SITUATION ANNUELLE

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte.

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1889, y compris les primes non acquises de l'année précédente :

Sur risques d'incendie	$156,886 75	
Sur risques maritimes	3,642 06	
Sur risques de rivières	5,080 62	
Total des primes	$165,587 45	
Moins,—Primes non acquises	49,666	
Primes nettes acquises au 31 mai 1889		$116,604 48
Pertes payées :		
Sur risques de feu	40,642 32	
Sur risques maritimes	1,557 32	
Sur risques de rivières	2,847 36	
Taxes et dépenses, moins intérêt	33,787 36	
Réassurance et primes remboursées	12,840 40	
		91,745[illegible]
Profits		$87,119 14
La Compagnie possède l'actif suivant:		
Propriétés foncières	$391,686 39	
Actions de banques et de chemins de fer	30,442 35	
Billets garantis par hypothèques et dépôts de titres	77,545 62	
Billets recevables	51,494 75	
Primes en cours de collection	18,126 82	
Certificats 6 0/0 de ville	26,297 50	
Billets hypothécaires en jugement	4,325 00	
Argent comptant	18,846 48	
		$658,785 11

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
Signé P. POURSHY, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, ce 20me jour de juin 1889.
Signé JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix, Jas. A. Shakspeare,
M. W. Smith, W. H. Bofinger,
Paul Gondevielle, Alden McLellan,
Aristide Hopkins, John B Lallande,
Paul Poursky, D. Fatjo.
U. Baccich.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 7ème jour d'octobre 1889, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous et dans les termes et chiffres suivants, à savoir :

Interdiction de Angèle Candide Avinemé, femme de Michael Hoeffner, No 27,787. Division "B".

Cette affaire a eu lieu aujourd'hui; présent, T. L. Bayne J. pour le demandeur, Félix J. Puig, curateur ad hoc. Après avoir entendu les plaidoyers, les témoignages et les avocats, la cour, considérant le rapport des experts enlisés en faveur du demandeur, et pour les raisons données.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement d'interdiction contre Angèle Candide Avinemé la déclarant incapable de prendre soin de sa personne ou d'administrer ses biens ; que Michael Hoeffner soit nommé curateur pour administrer ses biens et prendre soin de sa personne avec les formalités prescrites par la loi.

Jugement rendu le 7 octobre 1889.
Jugement signé le 15 octobre 1889.
Signé FRED. D. KING,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon N. H. Rightor, Juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, le dix septième jour d'octobre de l'An de Notre Seigneur Mil-Huit-Cent-Quatre-Vingt-Neuf.

HUGUES J. LAVERGNE, Député Greffier.

20 oct—

Proclamation du Gouverneur

Révocation des restrictions de la Quarantaine.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF, Etat de la Louisiane.

Attendu qu'à une séance du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane qui a eu lieu en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 17me jour du mois d'octobre 1889, une résolution fut adoptée priant le Gouverneur de [illegible] une proclamation révoquant à partir du 1er novembre prochain toutes les restrictions quarantenaires à l'endroit des navires arrivant au port de la Nouvelle-Orléans.

Donc je, Francis T. Nicholls, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, en vertu du droit dont je suis revêtu par la loi, révoque et annule la Proclamation annuelle de Quarantaine émise par moi le 15me jour du mois d'avril 1889, révocation et annulation devant prendre effet à partir du 1er Novembre 1889.

(SCEAU) Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton-Rouge, ce 21me jour d'octobre A. D. 1889.

FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de la Louisiane.

Par le Gouverneur :
OSC. SPENCER, Sous-Secrétaire d'Etat.

26 oct—6t

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Sixième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1888 :

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$[illegible]	
Sur les risques de rivière	18,607	
Sur les risques de mer	18,361 0[illegible]	
		$517,150 00
A ajouter: Primes non acquises de 1887		63,897 75
Total des primes		$581,054 00
A ajouter: Intérêts et profits et pertes		24,089 51
Revenu total		$605,144 14
A déduire: Pertes payées—Sur risques d'incendies	$152,792 62	
Sur risques de rivières	3,255 51	
Sur risques maritimes	5,717 77	
Total pertes payées	$164,766 21	
Primes remboursées, et cancellations	48,726 91	
Commissions	38,744 51	
Réassurances	24,555 75	
Taxes et licences	6,505 12	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc.	27,644 00	
Total des débours		$340,670 28
Surplus		$264,473 86
Distribué comme suit :		
Réserve pour risques non expirés		$160,438 94
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées		37,500 00
Divers comptes de décembre 1888 non payés		1,089 27
Profits et pertes		65,[illegible]
		$264,473 86

ACTIF

A la valeur du marché :	
Argent en banques	$[illegible]
Argent au bureau	14 [illegible]
$60,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent	71,600 00
$119,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Commune	132,600 00
$66,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans	121,280 00
$25,000 bons de la Louisiane à 4 pour cent	26,250 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)	24,000 00
Une action du N. O. Produce Exchange	75 00
Une action du N. O. Sugar Exchange	125 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co.	50 00
25 actions de la N.O. Warehouse Co	600 00
Dépôt à l'Association du N. O. Fire Underwriters	150 00
Primes en cours de perception	50,799 14
Meubles, accessoires, coffres-forts, etc.	2,000 00
	$456,095 90

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	2,714 96
Dividendes non réclamés	2,266 00
Réservé pour risques non expirés	160,438 94
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	37,500 00
Divers comptes non payés de décembre 1888	1,089 27
Balance (non compris le dividende de juillet 1888)	38,000 92
	$456,095 90

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 18 janvier 1889.
M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finance de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un examen soigneux des actifs de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
(Signé) JOHN T. MOORE,
J. H. MENGE,
F. G. ERNST,
THOS. J. WOODWARD,
MORRIS SCHWABACHER.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le capital et de porter la somme de $19,265 14 au crédit du Fonds de Réserve.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nlle-Orléans, 18 janvier 1889.

DIRECTEURS.

H. Gally, G. P. Harrison,
John T. Moore, Jr., F. G. Ernst,
D. Fatjo, J. H. Menge,
M. Schwabacher, Leon Joubert,
E. Milliken, Geo. H. Dunbar,
Adolph Meyer, E. Bernheim,
Joseph David, E. Moore,
D. A. S. Vaught, E. K. Converse,
T. J. Woodward, J. J. Gasquet,
William Mehle, Frank Reiss,
Louis Bush, Frank Barker,
Ernest Miltenberger.

27 janv—1m

Avis aux Créanciers

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).

Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.," insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1886. La seule valeur qui restait alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. Lafitte, fondé de pouvoirs (assignee) de N. S. Williams, pour $30,606 63. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été confirmé. Il ne sera donc pas payé de nouveaux dividendes aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont ce nom suivant n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM.
Contrôleur de la circulation.
(Comptroller of the Currency)

[Liste des créanciers, en deux colonnes : M. Aronstein, F. Alpuente, Joseph Batt, A. Baldwin & Co., W. E. Bell, B. Benjamin & Co., Louis Belloc, L. Bobelot, J. Brandon, J. F. Barthelemy, Bernie & Bro., C. Barbe, J. A. Blaffer & Co., Jean Ballencie, Samuel Sanders, James D. Coleman, Amedie Couturie, Lucy Curtis, Creole Fire Co. No. 9, F. Canas, agent, Eugene Coulon, J. Conrard, J. H. Chipot, Louis Chaplain, Etienne Dubois, Mme Louis De Gelis, T. B. Dunbar, P. Dejan, Arthur Denis, Dominique Doux, G. Drouet, A. Dumestre, Duvallier & Co., S. Escoffier, Percival Eugney, F. B. Fleitas, J. A. Fernandez, Fritz & Brandon, J. B. Frank, Gustave Fareta, Falber & Gunsenheim, Mme Gust. Fourmasse, Joseph Gatsinger, T. Generally, Isidore Gersad, Geidenbow & Kelly, G. H. Gardner & Co., S. Guinault, B. J. Hamilton, J. M. Hemann & Co., Mme Anna Hill, G. C. Holtz, Marx Israel, Johnson & Hansen, Jeannenaud & Co., S. Jahrens, Harriet Johnson, C. W. Kallander, D. R. Kunzemann, Joseph Larrieu, M. Lemoon, G. L'Hote & Co, Edward Lischy, Lebonisse & Hebla, T. Leduc, G. A. Lennox, E. Montauze & Co, A. J. Montain, M. Maas, P. Mace, J. G. Maurice, curateur, Chas Manston, Succ. de Philip McCabe, Louise Malle, A. May, Dr A. Mercier, Michael Mettier, Mureau & Roll, A. Olivier & Co, S. Pablo, Mme Anne Perigne, A. Petit, E. Pedarre, A. Pallesie, F. Pons, A. Quinn & Fils, E. Roger & Co, J. Serena, J. Sarrasin, J. Schmidt, Succ., R. Smith, E. Sack, Smith & Co, F. Souche, D. H. Spears, J. R. Sanlari Schultz, David Sunell, Mme E. R., R. F. Schmiedecke, H. H. Serin, Nicholas Thi[illegible], A. Teasse, Samuel S. Todd, W. Van Benthuysen, B. Verdier, Philip Vallerie, Phil. Wagner, Wm. Whan, Succ. de Wilkerson & Mossig, E. Wagener, S. L. Hall & Co., A. M. Agnante, A. Aleslor, Joseph Bruguera, Dr. J. Bardin, W. B. Bell, adm. succ., A. Bedecult & Co, Boucher & De Rond, F. Babin, J. Byrne, Louis Bauer, E. Bohrer, H. R. Barlude, W. Alexandre Blanc, J. A. Bardoni, Cossegourie & Lambert, F. Calloway, agent, F. Caro, François Cazeres, Chandlry & Miller, F. Chase, H. Conrad, B. Clement, Norman Curtiss, John Crinkard, Francis & Laloniere, J. Daubenne, F. Demeaux, J. C. Denis, De Salvor Hart & Co., L. M. Dell, E. T. Ducros, A. De Sainte Gême, Samuel Elliott, Florian Flange, Peter Conger & Co., A. Fuselt, Charles Fitz, M. Fellon, E. C. Fabacher, G. R. Finelay, Joseph Gunckelheimer, Gunnelly & Allen, F. Granby, Fred Good, Mme Arsène Guirand, Edward Germain, J. Giriel, Guerman & Vigran, George How, M. D., E. Hearne, Henry Heinemann, Henry Kelsnon, Hérard Ayrault & Co, C. B. Johnson, J. Knull, F. Rozald, E. Kerr, Kundig & Co., André Lacoste, B. Lamy, L. Lefevre, Mt. Royal Life Ins. Co., Mme L. Beaumonteau, Mme J. R. Laporte, Succ., J. A. Lee, Mme Michel Co., Peter Lamb, Charles Mahon, J. Mandin, F. Margaro, agent, C. M. Mangin, Wm. Martin & Labonde, J. Mandel, E. Morgan, Orville Mortigny, Y. Maignan, H. Martin, Marcelin Rivolin, Frank Oberheimer, E. E. Oudin, exécuteur, S. P. Parsley, agent, [illegible], Perkins, Dugmare & Co., B. B. Pradaut, [illegible], Rimbaux Cotton Press, E. Rohanau, E. Reviere, Mme Anne Raum, Mme [illegible], Souchon Bros, Lambert & Bryan, Schroeder & Zuberbier, Schmidt & Ziegler, J. Siegfried & Co., Sunberg, J. J. Stewart, tuteur, [illegible], E. E. Singleton, Alfred Shaw, J. Semmerach, Mme A. Tourdonnet, E. M. Todd & Co., M. A. Tyler, Mme A. Vigneau, François Vetetin, Adolph Weil, E. A. Wilte, Thomas White, F. E. White, M. A. Zenon & Co. — lecture en partie incertaine.]

[Colonne de droite partiellement visible :]

L'Abeille

NOUV… JEUDI, …

PRIX …

Jeffe[rson Davis]

SES …

Mercredi …

Toute la … été splendide. matin, jusqu'à … grand … pareille … tion de la … et étrangers … Jeff. Davis. … qu'il faut les … été énorme … l'a estimée à … Mardi, depuis dix heures du passé, de cinq à plus devant le … sous le … Rien … coupe et … de toute salle ; il en est la Nouvelle … des différentes de vétérans de de tous les … même de l'… Le reste de la centaine de … auprès du … majors, … diers, simples n'est en … fonctionnaires … serbe du cercueil, sous le péristyle … Dans la salle … ardente, … général et les … grand … qui ont un … à exercer dans … des. Les … et tout sera prêt les funérailles. Il est arrivé, grand nombre … détails sont … encombrés. Près du corps, Associations de Virginie et de … ont fait … funèbre n'a … abandonné par … Voici … Gallaher, de la … lustre mort, a … du lendemain … A 11 heures et toutes les … dans une des … gé épiscopalien Paul, vêtu de ses d'un obscur de premier service le péristyle de … Le Rév. J. E. … lira le psaume … lira la leçon ; … sera une courte suivi de chants … tend à la … protestante. … que, … gationnelle, … dans le cortège plupart seront … Le Rév. A. G. Chapel, fera … Credo sera … Thompson, de … de Jeff. Davis. … née par le Rév. Hobart, l'ancien … de l'armée … dat", comme on … fera la dernière … On citait, ce … moignage de l'… litique de Jeff … par lui il y a … ancien ami, qu'il a … et dans laquelle, … trente ans et … mitié de la cause … il ne se repentait … avait faits, alors, droite … République … fants et à leur … sitage sacré.

Mercredi matin.

Dès huit heures … et dans la rue … de Ville, où est partira le cortège. … bien décorée ; … financière, pas … un seul club qui … où cette … Le côté nord, côté … blement bien … élégance. Beaucoup de … toutes … une seule maison … un est de même, que doit … des rues Chartres rue St-Louis. Durant la nuit, … jeté une … de la … rue impossible … Hôtel, et il … dont, pendant … pour pouvoir … donner à la hâte. C'est à l'Hôtel … cinquante, cent, … quatre à …